
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
DE L'ÉCOLE Au Cœur-du-Boisé**
Mercredi le 10 septembre 2025 à 18h00 au gymnase

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Bélair, directeur, procède à l'ouverture de l'assemblée générale à 18h05 en souhaitant la bienvenue à tous, soit environ 35 parents.

2. Mot de la direction

La direction souhaite la bienvenue aux parents et présente les informations générales de l'école. Monsieur Bélair donne des précisions sur la composition du conseil d'établissement.

5 parents
3 enseignants
1 professionnel
1 membre du soutien/service de garde
1 personne de la communauté peut s'ajouter dès la première rencontre

3. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

La direction propose madame Tessier qui fera office de présidente d'assemblée et Madame Boulianne de secrétaire. L'assemblée est en accord.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Tessier fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Boulianne, parent et résolu unanimement d'adopter le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale tel que présenté.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 septembre 2024

Madame Tessier présente le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 septembre.

Il est proposé par madame Garon, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 septembre 2024. Approuvé à l'unanimité.

6. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents

Madame Tessier présente les rôles et fonctions du conseil d'établissement et de l'OPP. En collaboration avec la direction de l'école, le conseil d'établissement exerce notamment certains rôles et responsabilités en lien avec le projet éducatif, le budget de l'établissement, les règles de conduite (code de vie), le temps alloué à chaque matière, la location de locaux, les frais exigés aux parents...

Madame Tessier présente également les rôles du comité de parents.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
DE L'ÉCOLE Au Cœur-du-Boisé
Mercredi le 10 septembre 2025 à 18h00 au gymnase**

7. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement

- Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Président : Monsieur Bélair

Scrutateur : Madame Parcel

- Détermination du nombre de postes en élection

3 postes d'une durée de 2 ans, 1 postes d'une durée de 1 an sont à combler.

- Mise en candidature

Présentation des candidats intéressés aux autres parents en mentionnant leur motivation et intérêt à faire partie du conseil d'établissement.

- Résultat du vote

Sont élus au sein du conseil d'établissement pour un mandat de deux ans :

- 1) Sophie Tessier
- 2) Sophie Mousseau
- 3) Francis Slykhuis-Landry

Sont élus au sein du conseil d'établissement pour un mandat de un ans :

- 1) Guylaine Boulianne

Membres substitués :

- 2) Jeannie Chen
- 3) Catherine Bouchard
- 4) Élisabeth L'Archevêque

8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024

Le rapport annuel est présenté par madame Tessier.

9. Élection d'un responsable de l'OPP, s'il y a des intéressés.

Aucune mise en candidature pour ce poste.

10. Période de questions ;

Aucune question

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
DE L'ÉCOLE Au Cœur-du-Boisé
Mercredi le 10 septembre 2025 à 18h00 au gymnase**

11. Levée de l'assemblée générale à 18h38.

Sophie Tessier, présidente

Karine Bastien, directrice